



Fraction

Lola Artigao, Lucien Max,
Annette Willems-Kirsch

Administration communale de Schengen
Collège des Bourgmestre et Échevins
75, Wäistrooss
L-5440 REMERSCHEN

Commune de Schengen, le 1^{er} novembre 2025

Objet : question écrite BZ#10/2025

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,

Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen » souhaitent vous soumettre en annexe la

**question écrite BZ#10/2025
concernant le plan d'action communal
mis en œuvre face à la prolifération du frelon asiatique**

tout en priant le Collège des Bourgmestre et Échevins d'y répondre et de la porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal.

Dans cette attente nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour la fraction « Besser Zesummen »
Annette Willems-Kirsch
Conseillère communale

Question écrite BZ# 10/2025

concernant le plan d'action communal
mis en œuvre face à la prolifération
du frelon asiatique

**Introduite par la fraction Besser Zesummen
le 1^{er} novembre 2025**

Plusieurs citoyens de la commune ont récemment exprimé leurs inquiétudes concernant la présence croissante du frelon asiatique (*Vespa velutina*) sur le territoire communal.

Cette espèce invasive représente un danger non seulement pour les abeilles et la biodiversité locale, mais aussi un risque potentiel pour la sécurité des habitants, notamment en cas de nids situés à proximité des habitations, des écoles ou des espaces publics.

Face à ces préoccupations légitimes, la fraction Besser Zesummen souhaiterait savoir :

1. Quelle est la procédure actuelle suivie par la commune lorsqu'un nid de frelons asiatiques est signalé par un citoyen ?
2. La commune apporte-t-elle un soutien concret aux habitants pour la destruction de ces nids, que ce soit par une aide financière, logistique ou par l'intervention d'un service communal ou externe agréé ?
3. Quelles mesures de sensibilisation et d'information sont mises en place afin d'aider les citoyens à reconnaître le frelon asiatique et à savoir comment réagir en cas de découverte d'un nid ?
4. Enfin, la commune envisage-t-elle de renforcer la collaboration avec les services de secours, les apiculteurs locaux ou des entreprises spécialisées pour assurer une réaction rapide et coordonnée face à cette problématique ?

Cette question reflète les préoccupations d'un nombre croissant de citoyens qui souhaitent être rassurés sur les moyens mis en œuvre par la commune pour gérer efficacement la présence du frelon asiatique et protéger la population ainsi que l'environnement local.